

Mondeville

La maire ne veut pas déplacer ses collégiens

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 7 février 2018

674 mots



Le futur collège de Mondeville ouvrira en septembre sur l'ancien site des armées. Celui-ci remplacera le collège Guy-Liard. - Crédit DR

Avec le vote de la fermeture du collège de Colombelles, Hélène Burgat désire que les Mondevillais soient prioritaires pour intégrer le futur collège de la Ville. Le sujet sera discuté ce soir.

La polémique

« Les collégiens de Mondeville seront scolarisés à Mondeville pendant au moins dix ans, je l'affirme et j'en suis heureuse. J'ai assumé mon rôle de maire. » Par ces mots, Hélène Burgat, maire (PS) de Mondeville, souhaite ainsi répondre aux inquiétudes des Mondevillais.

Depuis l'annonce de la fermeture du collège Henri-Sellier de Colombelles, votée en conseil départemental lundi, la question du devenir des collégiens colombellois se pose. **« Quand l'annonce a été faite en septembre, j'ai réagi très rapidement pour rediscuter la convention signée avec le Département, explique Hélène Burgat. Mon but était de garantir, avec la fermeture d'Henri-Sellier, que les collégiens de Mondeville seraient bien scolarisés dans le futur collège qui ouvrira en septembre et que l'investissement humain et financier de la commune depuis dix ans ne soit pas vain. »**

La renégociation de la convention fera l'objet de discussion au conseil municipal ce mercredi soir.

Ses inquiétudes concernent deux quartiers de la commune : Charlotte-Corday et Vallée-Barrey. **« Une première hypothèse de sectorisation prévoyait d'envoyer les élèves de ces quartiers, qui fréquentent l'école Paul-Langevin de Mondeville, vers le collège caennais Villey-Langevin »,** rappelle Bertrand Havard, maire adjoint à Mondeville. Hélène Burgat ajoute : **« Il est hors de question que les élèves de ces quartiers soient déplacés à Caen, alors que leur collège est dans la commune. »**

50 places de plus dans le collège

Avec cette renégociation, la maire de Mondeville raconte avoir essuyé plusieurs critiques, notamment sur les réseaux sociaux. **« Ce n'était pas des petits arrangements entre amis comme j'ai pu l'entendre. Tout ce que j'ai entrepris était transparent et rapporté dans le journal municipal. J'ai également informé Marc Pottier, maire de Colombelles, de l'avancée des discussions depuis le début. »**

En renégociant la convention avec le Département depuis septembre, de nouveaux ajustements ont pu être prévus et certains points abordés. **« On a pu obtenir une augmentation de la jauge. La capacité d'accueil du nouvel établissement passera de 500 à 550 élèves. Ces 50 places supplémentaires sont pour qui ? Les Colombellois. »**

Hélène Burgat insiste sur les chiffres. Il y a aujourd'hui environ 300 collégiens scolarisés à Mondeville. **« Ce qui laisse 250 places environ pour les collégiens de Colombelles, c'est quasiment moitié-moitié. »** À la rentrée, cela permettrait normalement d'accueillir tout le monde. Autres points sur lesquels elle a travaillé avec le Département : la tarification de la restauration scolaire, des moyens pédagogiques supplémentaire ou encore un travail sur le domaine du numérique.

Hélène Burgat insiste sur la nécessité de retrouver **« un climat de confiance »** apaisé pour avancer vers la rentrée de septembre 2018. **« Il faut rompre avec la défiance, conclut-elle. On n'a pas de temps à perdre, la rentrée approche et il reste encore des aménagements à terminer pour accueillir les enfants correctement. »**

Marie-Madeleine REMOLEUR.

Mercredi 7 février, à 19 h 30, réunion du conseil municipal à la mairie de Mondeville.